

Demande déposée le 04/05/2023

N° DP 22084 23 C0032

Par :	SUNOLOGY représentée par Monsieur ARROUET Vincent
Demeurant à :	5 Passage Robin 44000 NANTES
Pour :	Installation de 8 panneaux photovoltaïques installés sur le toit.
Sur un terrain sis à :	5 Rue de la Scierie, Saint Igneuc 22270 JUGON- LES-LACS commune nouvelle
Cadastré :	AA0134

Surface de plancher créée : 0 m²

Nb de logements :

Surface du terrain : 1 474,00 m²

Le Maire de la commune de JUGON-LES-LACS commune nouvelle certifie qu'il ne s'est pas opposé au dossier enregistré sous le numéro DP 22084 23 C0032 au nom de SUNOLOGY représentée par Monsieur ARROUET Vincent pour le projet ci-dessus référencé depuis le 03/06/2023.

Fait à JUGON-LES-LACS commune nouvelle, le 15 juin 2023

Par délégation,
Le Maire Adjoint,



Jean-Charles ORVEILLON

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Date d'affichage en mairie du récépissé de dépôt de la demande : 04.05.23

Date d'affichage en mairie de la décision : 21.6.23

Date de transmission en Préfecture de la décision : 21.6.23